

On arrive au chemin de St. Severin Chez Merlet dans lequel on entre à droite pour prendre bientôt à gauche un chemin de servitude qui va passer au bout d'une terre à Jean Dubreuil, puis tournant à droite aux couchants de cette pièce, et à gauche au Sud d'une terre à Pierre Labreuil, on atteint le chemin de St. Severin à Proule qui forme le lieu dit à Luere.

C 6 L'Essard.

Au Nord, le chemin de Chez Merlet à Lhoume. - à l'Est, le chemin de Montignou à St. Severin & la route de Montmoréau au même Bourg jusqu'à une borne marquant l'angle Sud d'une vigne François Piquet; de là et en ligne brisée, on passe successivement à gauche de la dite vigne, au bout d'une terre à Jean Coxin & de trois autres terres les premières à Jean Dubreuil, le long de cette dernière terre, au Sud d'une terre à la Veuve Joubert, à l'Est de cette terre, d'une vigne, d'une autre terre & d'un pré à la même, arrivent ainsi au chemin de Chez Merlet à Lhoume.

C 7 La Creuse.

Au Nord-Est, la route de Montmoréau à St. Severin. - à l'Est, le chemin de Montignou au même Bourg. - au Sud, le chemin de Lhoume Chez Merlet jusqu'à la borne qui marque l'angle Sud-Ouest d'une vigne à Nicolas Hardy. alors la ligne demarcatrice est formée par le Côté Ouest de cette pièce et par une haie qui passe au couchant et à gauche d'une terre à Pierre Labreuil, puis par le Côté Ouest d'une terre à Marguerite Claugure, enfin par une autre haie qui borde au Nord cette terre, la vigne de la dite Claugure et la terre de Jean Pannu, aboutissant à la route de Montmoréau à St. Severin.

C 8 Aux Feuilles.

Au Nord et à l'Est, la route de Montmoréau à St. Severin. - à l'Ouest le chemin de St. Severin à Montignou.

C 9 Grand Fontauban.

à l'Est, la route de Montmoréau à St. Severin. au Sud, le chemin de St. Severin Chez Merlet jusqu'au point où y aboutit à droite la limite Ouest d'une terre aux heritiers Claugure la Feuilles, alors et par cette limite de pièce, on va gagner, en passant au bout d'une terre à Jean Lang, l'angle Nord de cette terre; on longe ensuite cette terre au levant pour prendre, à son extrémité et on se dirigeant vers le Nord, un terrain (sur lequel aboutissent à droite plusieurs pièces longues dont la dernière est une vigne à Louis Mhuissier); et par le Côté Nord de cette terre on revient à la route de Montmoréau à St. Severin.

C 10 Petit Fontauban.

La limite Nord-Ouest de ce lieu dit est celle du pré de Pierre Labreuil, le côté Nord-Est du pré et le chemin de servitude qui passe au bout du pré de Jean Andraud, de celui de Marguerite Claugure & d'un autre à Pierre Labreuil. - au Nord-Est, le chemin de Chez Merlet à St. Severin. à l'Est, la route de Montmoréau au même Bourg. au Sud et au Sud-Ouest, le chemin de St. Severin au lieu ou elle jusqu'au bout du pré désigné en tête de cet article.

C 11 Chez Jarnet.

Au Nord et à partir de l'angle Nord du pré de Jean Baché, le chemin de Proule à St. Severin. - à l'Est, la route de Montmoréau à St. Severin. - au Sud-Est le chemin de St. Severin à Arbitaire. - au Sud-Ouest, le chemin de St. Severin Chez Grelon jusqu'à la haie qui marque l'angle